

RECHERCHES LINGUISTIQUES  
AU CONGO

par

André JACQUOT  
Linguiste à l'I.E.C.

+

Le langage est une manifestation humaine à laquelle on ne prête pas une attention suffisante tant sa généralité (le langage articulé est propre à l'espèce humaine et son absence est pathologique), la précocité de son apprentissage (l'enfant paraissant acquérir naturellement l'usage de la langue de ses parents), son caractère quotidien contribuent à l'écarter des préoccupations de ses bénéficiaires et la manière dont est pratiqué l'enseignement des langues, y compris celui de la langue maternelle, dans les établissements scolaires ne saurait en rien modifier cet état de chose. Et pourtant l'étude du langage, qui se matérialise dans les diverses langues existant au monde, est riche d'enseignements concernant la société, son présent, son passé, et peut fournir un moyen d'action orienté vers l'avenir.

En effet, l'étude scientifique d'une langue quelconque, dont la fonction est par essence de transmettre la pensée, permet de comprendre la psychologie de celui qui la parle ainsi que la civilisation, la culture de la société à laquelle il appartient, langue et culture se conditionnant mutuellement. Toute langue possède une histoire qui est reconstituable par l'étude de ses divers éléments, dont la comparaison avec ceux d'autres langues permet de retracer les étapes. La recherche linguistique ouvre donc d'intéressantes perspectives historiques et permet de retrouver la trace de migrations de populations, de contacts et de mélanges, mais les résultats obtenus dans ce domaine doivent être interprétés avec beaucoup de prudence et la parenté existant entre des langues ne prouve pas ipso facto la parenté des populations qui les parlent.

30 OCT. 1975

O. R. S. I. O. M.

Collection de Référence

n° 7822 Ling.

Orientée vers l'avenir, l'étude des langues l'est également qui permet grâce à une méthode appropriée de composer des grammaires, des manuels, des dictionnaires, qui facilitent l'apprentissage et servent à la diffusion des langues hors de leurs limites géographiques propres, favorisant ainsi une meilleure compréhension entre les peuples. La création de systèmes pratiques d'écriture dans le cas de langues appartenant à des civilisations en ignorant l'usage fait partie des résultats possibles des recherches linguistiques et revêt une grande importance pour l'éducation dans les régions sous-développées, tout en apportant des solutions à des problèmes tels que la transcription des anthroponymes (Etat Civil), des toponymes (cartographie).

L'intérêt et l'utilité des études linguistiques étant ainsi rapidement soulignés, il est aisé de comprendre l'importance qu'elles ont en Afrique où elles reçoivent du reste depuis quelques années une impulsion remarquable, mettant en application les derniers progrès de la technique d'analyse, elle-même en plein essor.

Au Congo, un programme de recherches a été mis en oeuvre à partir de Juillet 1956 dans le cadre des activités de l'I.E.C., pour la première fois depuis la fondation de cet organisme, programme ayant pour but de recueillir la documentation nécessaire pour améliorer les connaissances linguistiques tant sur le plan général que sur le plan des langues prises individuellement. Ce programme est très vaste car la connaissance scientifique de la situation linguistique dans cette partie de l'Afrique est quasiment nulle, les documents existants étant très fragmentaires et sans utilisation possible dans la plupart des cas du fait de l'inexpérience et de l'absence de formation scientifique chez ceux qui les ont recueillis et présentés. Il comprend trois parties :

I.- Inventaire des langues parlées sur le territoire de la République du Congo.

II.- Etudes approfondies concernant certaines langues se faisant remarquer soit par leur structure interne (intérêt pour la linguistique africaine et pour la linguistique générale) soit par leur rôle sur le plan des communications entre populations séparées par une barrière linguistique (langues principales qui ne doivent pas être confondues avec les langues véhiculaires).

III.- Etude du problème de la langue des Pygmées, premiers habitants de l'Afrique.

Dans chacun de ces domaines, des résultats intéressants ont déjà été obtenus, qui comblent un certain nombre de lacunes. Les voici, brièvement exposés.

#### A - INVENTAIRE.

L'inventaire est une opération absolument essentielle et fondamentale, sans laquelle il n'est pas possible d'envisager sérieusement l'étude d'une langue particulière, quelle qu'elle soit, et qui consiste à identifier les diverses langues par le moyen d'enquêtes directes menées in situ. Les enquêtes consistent en la collecte de renseignements concernant tant les caractéristiques externes que les caractéristiques internes des langues. Pour chaque langue supposée, dont l'existence est signalée au cours des premiers interrogatoires effectués dans la région visitée, une documentation proprement linguistique est rassemblée, comportant des spécimens du lexique, des phrases illustrant certains aspects essentiels de la structure. Mais d'autres renseignements sont également recherchés, dont le but est de déterminer le nom exact de la langue étudiée, tel qu'il est reconnu par les individus qui la parlent, l'aire dans laquelle elle est parlée, son importance (nombre d'individus la parlant; rôle dans les relations intertribales). Au cours des enquêtes, tous les termes vernaculaires sont

notés par écrit à l'aide des signes de l'alphabet mis au point par l'Association Phonétique Internationale et adapté aux langues africaines par l'Institut International Africain. L'étude des documents linguistiques ainsi recueillis et transcrits phonétiquement permet de déterminer les caractéristiques principales de chaque langue et en comparant les résultats obtenus pour l'ensemble des langues, de les classer en groupes d'après leurs affinités typo-génétiques.

Les recherches ainsi effectuées depuis 1956 ont permis de couvrir tout le territoire de la République de Côte d'Ivoire.

ligne sinueuse passant généralement entre le 4ème et le 5ème degré de latitude nord et la limite-sud le fleuve Orange. Ce bloc se signale par une grande unité dont l'équivalent ne se retrouve nulle part ailleurs en Afrique. Il est à noter à ce propos que le terme bantou se trouve utilisé à tort et à travers depuis quelques années par des personnes qui n'ont manifestement aucune idée de ce qu'il représente dans le vocabulaire technique des africanistes, en dehors duquel il ne signifie rien : on reste perplexe quant aux raisons qui font qu'une formation musicale s'intitule "Orchestre Bantou".

- Les langues sub-bantoues sont des langues parlées dans une région très restreinte de l'est camerounais et au nord d'Ouesso au Congo. Elles s'écartent des langues bantoues par un certain nombre de caractères précis, mais constituent un sous-groupe bantou plutôt qu'un groupe séparé.

- Les langues non-bantoues ne forment pas une famille particulière typologiquement ou génétiquement définissable en termes précis. Cette définition négative qui prend les langues bantoues comme étalon signifie simplement que les langues placées dans cette catégorie sont dépourvues de certaines caractéristiques structurelles existant ensemble dans les langues bantoues.

L'inventaire des langues du Congo, dans l'état présent des études se présente de la manière qui va être indiquée ci-dessous, étant bien entendu qu'il ne prétend nullement être définitif et que d'autre part il ne s'agit pas de dialectologie. Il est à noter que les recherches décrites ici ont permis d'établir une carte linguistique du Congo à l'échelle 1/2.000.000ème, carte qui a été exposée en tirage ozalid dans le pavillon de l'O.R.S.T.O.M. à la IVème Foire Internationale de Pointe-Noire (1960).

Une remarque au sujet de la transcription des noms de langues dans la liste qui suit : en application de la convention généralement admise par les africanistes, les préfixes ne sont pas indiqués, le radical seul étant retenu. La représentation graphique

est une transcription phonétique large.

LANGUES BANTOUES

I.- Groupe KONGO

laadi	suundi (Kimongo)
koongo	nyanga
suundi (Pool)	kunyi
gaangala	yoombe
doondo	vili
kaamba	beembe

II.- Groupe TEKE

tege	tie
ngungwel	laali
boô	tsaayi
nzinzu	yaa
kukwa	bali
	fuû

III.- Groupe MBOSI

mbosi	mboko
koyo	ngare
akwa	kwala
	kuba

IV.- Groupe MOY

moy

V.- Groupe MBETE

mbete  
mbaamba



## B. ETUDES PARTICULIERES

Dans le second domaine de recherches, c'est-à-dire dans l'étude détaillée de langues particulièrement intéressantes, le choix s'est porté sur la langue laadi en premier lieu, et accessoirement sur les langues vili et beembe.

Pourquoi ce choix ?

Toutes les langues inventoriées jusqu'ici présentent pour une raison ou pour une autre un intérêt qui fait que l'on aimerait pouvoir étudier de manière approfondie chacune d'entre elles, ce qui malheureusement dépasse les moyens d'un chercheur solitaire. Aussi a-t-il fallu opérer un choix qui répond à des préoccupations purement pratiques amenées par les conditions de travail.

La langue laadi ( "lari" ) dont la description a été prise pour sujet de Thèse de Doctorat ès-Lettres (Sorbonne) a l'avantage d'être parlée à Brazzaville et dans ses environs, ce qui facilite grandement le travail d'information. C'est d'autre part une langue importante du fait qu'elle a une assez large diffusion, et elle peut être considérée comme typique du Groupe KONGO. Son étude est assez avancée, tant dans le domaine de la morphologie que dans celui du lexique, et un très important fichier de vocabulaire a été constitué, qui servira à la composition d'un dictionnaire.

Les langues beembe et vili, si elles posent par leur éloignement un problème pour les enquêtes, offrent un grand intérêt



C. ETUDE DE LA LANGUE DES PYGMEES.

Il n'a pas encore été possible de faire des recherches dans les campements de Pygmées, ce qui demanderait du temps et des moyens qui manquent actuellement, mais une étude sérieuse des documents recueillis et publiés par des explorateurs, missionnaires, fonctionnaires, et concernant les Pygmées de la région de la Sangha, de la Ngoko et de la Likouala a été effectuée pour tenter de clarifier la situation, le problème étant de savoir si les Pygmées parlent une langue qui leur est propre et se distingue des langues négro-africaines, ou si cette langue, ou certains de ses éléments se retrouve ailleurs en Afrique.

Une comparaison du vocabulaire cité par les différents auteurs avec celui d'autres langues africaines a permis de constater la présence de beaucoup d'éléments qui se retrouvent dans des langues parlées dans la région comprise entre Bangui et le Haut Nil (Cf. A. JACQUOT - La langue des Pygmées de la Sangha. Essai d'identification - BULLETIN DE L'INSTITUT D'ETUDES CENTRAFRICAINES, N° 17/18, 1959, 35-42).

x

x

x

x